

le petit Crouaisien

DÉCEMBRE 2025

BULLETIN MUNICIPAL



Editorial

Sommaire

P.3 INFORMATIONS MUNICIPALES

P.10 VIE LOCALE

P.15 TRAVAUX

P.16 VIE ÉCONOMIQUE

P.17 VIE ASSOCIATIVE

P.22 INFORMATIONS DIVERSES

P. 24 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

P. 26 HISTOIRE DE LA COMMUNE

P. 27 ZOOM SUR...



**Madame, Monsieur,
Chères crouaisiennes,
Chers crouaisiens,**

Comme chaque année, ce bulletin municipal vous invite à parcourir la vie de notre commune : ses projets, ses réalisations, mais aussi la richesse de son tissu associatif et la vitalité de ses habitants. Ces pages témoignent du dynamisme, de la convivialité et de la solidarité qui caractérisent notre commune.

L'année 2026 s'annonce particulière, puisqu'elle sera marquée par cette échéance électorale qui impose à l'équipe municipale une communication plus sobre, rentrée sur les informations d'intérêt général et la continuité du service public.

Ce bulletin respecte donc pleinement cette période de réserve, tout en continuant à vous informer sur la vie communale, les services, les initiatives et les actualités qui rythment notre quotidien.

Sans évoquer le bilan de la mandature, je souhaite simplement partager un message de gratitude et de sincérité.

Je tiens à remercier très chaleureusement les élus du conseil municipal pour leur engagement, leur sens de l'écoute et leur esprit d'équipe.

Je souhaite également saluer les agents communaux, dont le travail quotidien assure la qualité des services publics et la bonne marche de notre commune. Leur dévouement et leur professionnalisme sont à souligner.

Le dynamisme de Le Crouais s'appuie aussi sur la vitalité de ses associations. Grâce à l'énergie et à la passion de nombreux bénévoles, notre village reste un lieu animé, accueillant et solidaire. Chaque initiative, qu'elle soit culturelle, sportive ou festive, contribue à renforcer le lien social et à vivre cette belle convivialité qui nous rassemble.

Je souhaite adresser un grand merci à vous toutes et tous, habitantes et habitants de Le Crouais, pour votre confiance, vos échanges, vos encouragements et parfois vos questionnements. C'est ce dialogue permanent qui nourrit la vie locale et donne tout son sens à l'action publique.

Au moment où s'ouvre une nouvelle page pour notre commune, je forme le vœu que Le Crouais continue de cultiver ce qui fait sa force : la solidarité, la proximité et le plaisir de vivre ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle année 2026, empreinte de sérénité, de santé et de beaux moments partagés.

Je vous donne rendez-vous pour notre traditionnelle cérémonie des vœux le :

Vendredi 26 décembre 2025 à 19h00 à la salle culturelle.

Avec mes sentiments dévoués,

*Daniel CHICOINE,
Maire de Le Crouais*

La mairie est ouverte :

- le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- le mardi et vendredi de 9h à 12h
- le premier samedi de chaque mois de 9h à 12h
- Elle est fermée le mercredi et le jeudi

Tél. : 02 99 09 68 88
mairie@lecrouais.bzh

www.lecrouais.bzh

ETAT CIVIL 2025

NAISSANCES

- 13 décembre 2024 **Albane GASSINE**
- 30 janvier 2025 **Daphné CLOTEAUX**
- 19 février **Ema GOULET**
- 03 mars **Lyna FÉVRIER**
- 23 mars **Lylwenn BORDIÈRE**
- 09 juillet **Ambre PERREUL**
- 15 juillet **Juline DEHOOGHE**
- 16 octobre **Aylis AMALOU**
- 31 octobre **Gaston GOUDIN GENISSEL**

DÉCÈS

- 21 décembre 2024 **Pascal DÉLÉON**
- 20 février 2025 **Christian COLOMBEL**
- 06 juillet **Yvonne MARY née MOREL**

MARIAGE

- 27 décembre 2024 **Mickaël TOSTIVINT** et **Céline HUET**
- 03 mai 2025 **Kévin FORTIN** et **Annabelle BLOUIN**
- 17 mai **Alexis TOUANEL** et **Agathe RABINIAUX**
- 28 juin **Mikaël BRIARD** et **Laeticia COULON**
- 27 septembre **Pierre-Marie GILBERT** et **Alexandra HOREL**
- 27 septembre **Jérôme ROUSSIN** et **Sandrine MOISAN**

Défibrillateur

Un défibrillateur est installé à la disposition du public sur le côté gauche de la mairie (côté terrain de foot).

Le défibrillateur est un appareil qui permet au cœur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoie de chocs électriques.

Son utilisation est très simple et sécurisée : pas besoin de formation préalable, l'utilisateur est guidé par des consignes orales et l'appareil analyse automatiquement l'activité du cœur et décide lui-même de l'envoie ou non d'un choc électrique. De ce fait, il sécurise la manipulation et empêche toute prise de décision hasardeuse. Ainsi toute personne peut s'en servir sans risque.



Service National - Recensement

Tous les Français(es) âgé(e)s de **16 ans** doivent se faire recenser auprès de la mairie de leur domicile (**au plus tard à la fin du 3^{ème} mois suivant leur 16^{ème} anniversaire**). Se faire recenser permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Inscription liste électorale

Jusqu'à quelle date peut-on s'inscrire sur les listes électorales ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées tout au long de l'année. Afin de valoir pour un scrutin, l'article L.17 du code électoral prévoit que la demande d'inscription doit être déposée au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de ce scrutin et l'article R.5 du code électoral fixe une date limite anticipée pour les demandes d'inscription faites en ligne.

Si vous souhaitez voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026**. Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il suffit de se rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Ce service permet aux citoyens français et européens de demander leur inscription sur **les listes électorales de leur commune**.

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant **à la mairie**. Il faudra fournir **un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription qui est disponible en mairie.

Attention, pour s'inscrire sur les listes électorales de votre commune, il faut avoir la **qualité d'électeur** (nationalité française, majeur, et jouir de ses droits civils et politiques) et **justifier d'une attaché à la commune**. Cette attaché se justifie soit par **votre domicile ou résidence dans la commune**, soit par la **qualité de contribuable**, soit par la **qualité de gérant ou d'associé majoritaire unique d'une société rattachée à la commune**.

Inscription école publique

Le code de l'éducation prévoit que « *tout enfant doit pouvoir être accueilli à l'âge de trois ans dans une école maternelle ou une classe enfantine le plus près de son domicile si sa famille en fait la demande* ». Il convient de préciser qu'il n'y a pas d'obligation d'admission en cours d'année scolaire pour les enfants ayant trois ans après la rentrée. L'inscription à l'école maternelle se fait à la Mairie et l'**admission doit être validée par la Direction de l'école**. L'inscription doit se faire au plus tard au mois de juin précédant la rentrée scolaire. Elle sera enregistrée sur présentation du livret de famille, carte d'identité ou copie d'extrait d'acte de naissance, d'un justificatif de domicile et d'un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

À noter que l'école de Le Crouais « Les Petits Cailloux » accueille, à la rentrée de janvier, les enfants qui atteindront l'âge de 3 ans entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année scolaire en cours.

Comptes-rendus du conseil municipal

séance du 17 octobre 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** de mettre en œuvre la tarification sociale dans son service de restauration scolaire à compter du 2 janvier 2025, fixe la tarification en fonction du quotient familial (cf. nouvelle grille tarifaire) pour une durée illimitée jusqu'à la prochaine révision des tarifs.
- **approuve** la révision des tarifs de la salle culturelle applicables à compter du 1^{er} janvier 2025.
- **fixe** les règles et modalités relatives à l'IFSE et au complément indemnitaire (nouveau régime indemnitaire).
- **prend acte** des candidatures concernant la reprise du dernier commerce de la commune.

séance du 14 novembre 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** l'acquisition de la parcelle cadastrée B547 pour une valeur de 150€, dans le cadre de l'aménagement d'un arrêt de car sécurisé et confie à l'étude de Maître PATARD le soin de rédiger l'acte.
- **adopte** la dénomination « rue du Stade » pour la voie nouvelle reliant la rue du Garun et la rue du Manoir et charge M. le Maire de communiquer cette information notamment aux services de la DGFIP et de la Poste.
- **décide** de verser une subvention exceptionnelle à hauteur de 100 euros à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Méen-le-Grand dans le cadre de l'organisation d'un cross départemental qui aura lieu le 18 janvier 2025.

séance du 12 décembre 2024

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** le versement d'une subvention exceptionnelle de 590 euros afin de financer une partie du projet de fresque dans la cour de l'école.
- **approuve** le versement d'une subvention exceptionnelle de 540 euros pour compenser les frais de formation UMIH permettant l'utilisation de la licence IV détenue par la commune, dans l'attente de trouver un repreneur pour le bar.
- **donne** son accord de principe pour l'intégration au Service Conseil en Energie Partagé, approuve les principes d'un service CEP mutualisé avec Brocéliande Communauté et d'un portage par le Pays de Brocéliande, et approuve le principe d'un financement du service partagé entre les EPCI et les communes et dont les modalités restent à définir.

séance du 06 février 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve**, dans le cadre d'une régularisation de dossier, la procédure de cession d'une parcelle d'une superficie de 136 m², à déterminer après intervention du géomètre-expert, à M. et Mme GRASLAND, pour une valeur vénale de 0.55€ TTC/ m², autorise l'intervention d'un géomètre-expert pour la division et le bornage de la parcelle, les frais d'acte et de géomètre étant à la charge de l'acquéreur.
- **décide**, compte-tenu de la promotion interne au grade de rédacteur d'un agent de la collectivité, de modifier le tableau des emplois à compter du 6/02/2025.
- **approuve** la signature du bail commercial à Mme BOUDAOUA Marine à compter de mars 2025 pour une durée de 9 ans, pour un loyer de 500€, dont une réduction sera appliquée la première année, dans le cadre du soutien au dernier commerce et compte-tenu des travaux à réaliser, confie la rédaction du bail commercial à Maître PINSON de Montauban-de-Bretagne et décide d'en supporter la charge financière.

séance du 20 mars 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** les comptes administratifs 2024 et les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2024, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur.
- **décide**, considérant que depuis le 1^{er} janvier 2025 la compétence assainissement est transférée à la Communauté de Communes Saint Méen Montauban, de clôturer le budget annexe « service unique d'assainissement » au 31 décembre 2024 et d'intégrer le résultat de l'exercice 2024 dudit budget aux résultats de l'exercice 2024 du budget communal lors de l'élaboration du budget primitif de la commune.
- **décide** d'affecter au budget principal pour 2025, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 70 264.24€ permettant de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement. Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour un montant de 57 961.71€.
- **approuve** à l'unanimité les budgets primitifs 2025 tels qu'ils sont présentés.
- **maintient** les taux d'imposition 2024 pour 2025 : Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.44% ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 51.93 % ; Taxe d'habitation : 21,21 %.
- **valide** le rapport triennal de suivi de la consommation foncière sur la période 2021-2024.
- **décide**, dans le cadre de la protection sociale complémentaire - risque santé, de retenir la procédure de la convention de participation, avec son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents, selon la procédure d'appel à concurrence organisée par le centre de gestion départemental

de la fonction publique territoriale, fixe à 15€ par agent la participation aux fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé dans l'effectif qui adhèreront au contrat collectif d'assurance conclu à l'issue de la procédure d'appel à la concurrence.

- **décide**, pour permettre la nomination d'un agent inscrit au tableau d'avancement de grade, de modifier le tableau des emplois à compter du 2/04/2025.
- **prend acte** de la signature du bail commercial au 17 mars permettant l'ouverture prochaine du dernier commerce de la commune.

séance du 24 avril 2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **décide** de voter les subventions pour les associations en 2025 et autorise M. le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.
- **décide** du versement d'une subvention à hauteur de 300 euros à l'association des Restaurants du Cœur d'Ille-et-Vilaine (AD 35).
- **décide**, considérant que depuis le 1^{er} janvier 2025 la compétence assainissement est transférée à la communauté de communes Saint Méen Montauban, de procéder au versement des excédents de l'exercice 2024 en trois fois et autorise M. le Maire à signer la convention financière de transfert des résultats selon les modalités prévues à l'échéancier.
- **approuve** l'adhésion au groupement de commandes coordonné par la communauté de communes Saint-Méen Montauban pour lancer des consultations concernant des prestations de vérifications périodiques obligatoires des installations électriques, dispositifs de lutte et d'alerte contre les incendies, installations de chauffage gaz, traitement d'air et de ventilation des bâtiments, ascenseurs et appareils de levage, portes et portails automatiques et contrôle des légionnelles.
- **décide**, considérant que les chemins communaux situés 1, La Chenaie et 15, Les Mollières ne sont plus affectés à l'usage du public et ne présentent plus d'utilité pour la circulation publique, de procéder à une enquête publique préalable au déclassement desdits chemins communaux.
- **approuve** les termes de la convention relative au classement des archives communales entre la commune et le Département d'Ille-et-Vilaine – Direction des Archives Départementales.

séance du 22 mai 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **retient** l'accord local permettant de porter à 41 le nombre de sièges à la communauté de communes Saint-Méen Montauban, et de limiter le nombre de communes représentées par un conseiller.
- **émet** un avis favorable au projet pré-arrêté de PLH (Plan Local de l'Habitat) 2025-2030 arrêté de la Communauté de Communes Saint Méen Montauban.
- **valide**, considérant la nécessité de modifier la durée hebdomadaire du poste de l'agent de cantine scolaire, la modification du tableau des emplois à compter du 01/06/2025.

- **valide** la cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sur le territoire de la commune, pour arrêter la cartographie, telle qu'exposée et confirmée dans le dernier avis du Comité Régional de l'Energie.

- **décide** de s'engager dans une démarche de création d'un espace sans tabac aux abords de l'école primaire de la commune afin de préserver la santé de tous et l'environnement.

séance du 12 juin 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **valide** le maintien des horaires de garderie et l'actualisation des tarifs de cantine et de garderie pour l'année scolaire 2025-2026 pour la rentrée scolaire de septembre 2025.
- **décide** d'actualiser l'application d'une pénalité forfaitaire à 15 € en cas de retard après 18h45 (sauf circonstance exceptionnelle et communiquée).
- **décide** d'augmenter le taux de la taxe d'aménagement à 2% à compter du 1^{er} janvier 2026.
- **fixe** les tarifs applicables sur la commune de la taxe locale sur la publicité extérieure.
- **prend acte** des travaux effectués concernant la restauration du plafond de l'église et la remise en conformité des buts pour la classification du terrain de football.

séance du 04 septembre 2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **approuve** les modifications statutaires de la communauté de communes Saint-Méen Montauban.
- **approuve** l'admission en non-valeur pour un montant total de 15,15 € correspondant à la liste des produits irrécouvrables dressées par le comptable public.
- **prend acte** de l'avancement du projet de révision de la carte communale.
- **prend acte** de la mise à jour des concessions au cimetière et de la nécessité de prévoir des travaux en 2026 pour augmenter la capacité d'accueil du columbarium.

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables dans leur intégralité en Mairie.

Budget primitif 2025

Le budget de fonctionnement : Prévisions

— D'où viennent les ressources de la commune ? —

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025

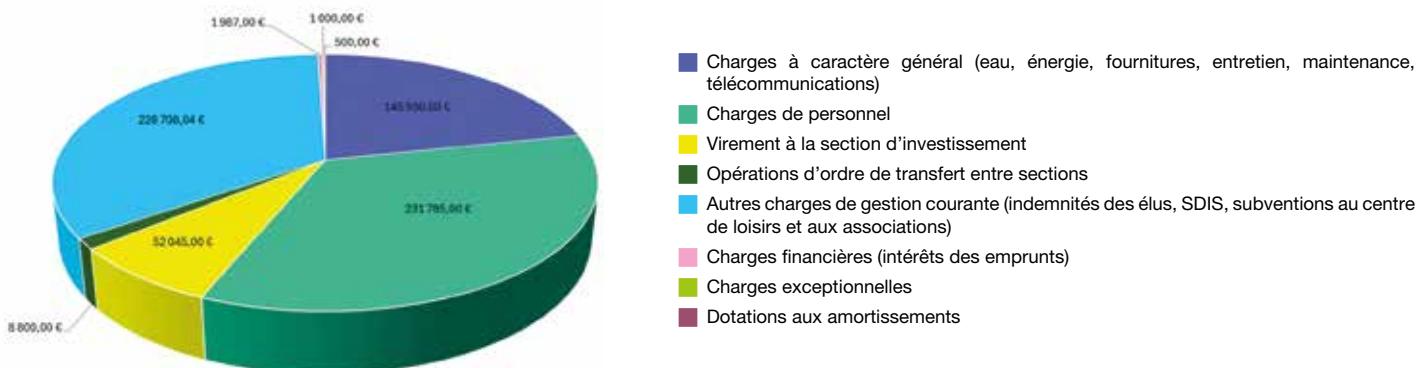
Recettes de fonctionnement : 670 375€



— Quelles sont nos dépenses courantes ? —

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2025

Dépenses de fonctionnement : 670 375€



Total budget de fonctionnement 2025 : 670 375 €

Le budget d'investissement : Prévisions - Opérations principales

• Opérations financières	229 439 €
• Frais d'études	15 930 €
• Informatique	3 250 €
• Aménagement du bourg	2 640 €
• Ecole	1 100 €

• Acquisitions foncières	1 000 €
• Bibliothèque (mobilier + livres)	1 000 €
• City stade	748 €
• Mobiliers	400 €

Budgets annexes

Lotissement "La Régnerais"

SECTION FONCTIONNEMENT : 26 463 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 26 009 €

Tarifs cantine

À compter du 01/09/2025 :

Tarif adulte : 5,20 €

Tarif enfant :

Quotient familial	Coût du repas à charge de la famille	Coût restant à charge de la commune	Aide de l'Etat
0-600	1,00 €	5,46 €	3,00 €
601-1000	1,00 €	5,46 €	3,00 €
1001-1299	4,10 €	5,36 €	-
1300 et +	4,20 €	5,26 €	-

Le prix coûtant d'un repas s'élève à 9,46€.

Tarifs garderie

Horaires du matin :

de 7h00 à 8h35 : 2,25 €

de 7h30 à 8h35 : 1,75 €

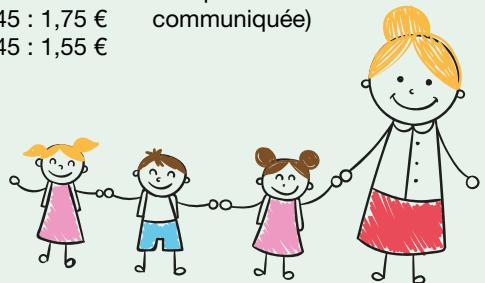
Horaires du soir :

de 16h15 à 17h45 : 1,75 €

de 17h45 à 18h45 : 1,55 €

Pénalité forfaitaire de 15 €

en cas de retard après 18h45 (sauf circonstance exceptionnelle et communiquée)



Tarifs centre aéré de Saint-Méen-le-Grand

L'accueil de loisirs "Les Dauphins" est un service municipal de la commune de Saint-Méen-Le-Grand depuis le 1^{er} janvier 2021. C'est un lieu d'accueil, de sociabilisation et d'éveil pour les enfants âgés de 3 à 12 ans révolus, en dehors du temps scolaire. L'accueil est ouvert de 7h15 à 19h00. Il est ouvert les mercredis et les vacances scolaires avec 1 semaine de fermeture aux vacances de Noël.

Pour effectuer la première inscription de votre enfant, il vous faut remplir le dossier d'inscription ainsi que la fiche d'information disponible à l'adresse alsh-dauphins@stmeen.fr ou à l'accueil de la mairie.

Une fois l'inscription validée, il vous suffira d'appeler l'accueil de loisirs ou de leur envoyer un mail (en précisant bien le nom, le prénom et l'âge de l'enfant) pour choisir ses jours de présence.

Vous trouverez ci-dessous la grille de tarification pour l'accueil de loisirs « Les Dauphins » à compter de la rentrée scolaire 2025/2026.

Tarifs	Journée		Demi-journée	
	Communes signataires	Hors communes	Communes signataires	Hors communes
< 579	6,00 €	16,30 €	4,50 €	12,25 €
579 - 750	7,00 €	17,35 €	5,30 €	13,00 €
751 - 1000	7,35 €	17,65 €	5,55 €	13,25 €
1001 - 1500	10,20 €	20,50 €	7,65 €	15,40 €
> 1500	11,40 €	21,70 €	8,55 €	16,30 €
Hors CAF	15,95 €	26,25 €	13,10 €	20,95 €

Il convient d'ajouter à ces tarifs le coût du repas : 4,20 €.

ATTENTION : Tarif accueil / garderie : 1 € le matin de 7h15 à 9h et 1 € le soir de 17h à 18h et 1€ de 18h à 19h - Pénalité de retard de 5€ après 19h.

La commune de LE CROUAIS est une commune signataire et participe financièrement au coût de la journée au centre de loisirs en fonction du nombre d'enfants qui y participent.

Des suppléments pourront être demandés exceptionnellement à l'occasion d'animations spécifiques, telles que sorties, visites, spectacles...

Contact : 06.08.94.86.28 – email : alsh-dauphins@stmeen.fr

Tarifs salle culturelle

Tarif hiver : du 16 octobre au 14 avril

Tarif été : du 15 avril au 15 octobre

2026	Commune	Hors commune	
		Été	Hiver
Salle + cuisine (1 jour)	280 €	360 €	420 €
Salle + cuisine (week-end)	410 €	520 €	600 €
Caution	Un chèque de caution de 200€		
Salle associative	70 €	90 €	100 €

Frais de fonctionnement pour les associations quand la location est gratuite :

- Pour les repas : 115€ (l'été) - 180€ (l'hiver)

Assemblée générale entreprise ou divers :
tarif idem hors commune

Tarifs concessions cimetière et espace cinéraire

Columbarium		Cavurne		Dispersion des cendres sans plaque	Concession cimetière	
15 ans	30 ans	15 ans	30 ans		15 ans	30 ans
350 €	700 €	155,50 €	306 €	80 €	75 €	140 €



Autorisations d'urbanisme

Déclarations préalables

2024

GOLTAIS Thierry – 1 rue du Pressoir : Réalisation d'une clôture rigide et pose d'une pergola

FOUVILLE Lionel – La Ville Mable : Création de trois ouvertures et pose de fenêtres de toit

FAIDO Steven – 13 A La Poutais : Construction d'une annexe type abri de jardin

2025

ROSSELIN René – 28 Le Chêne Bonnet : Installation de panneaux photovoltaïques

UDIN Arnaud – 13 Les Mollières : Installation d'une clôture

SCI THEODORIK – 2, rue de la Friche aux Moines : Installation d'une clôture

JAMET Valérie – 2, rue des Courtils : Ravalement et changement d'ouvertures

BELLANGER Julien – 11 La Poutais : Construction d'un abri de jardin

JAMET Valérie – 2, rue des Courtils : Changement d'une ouverture

SCHMIDT Claude – 29, rue des Courtils : Pose d'un grillage et d'un portillon

NIVOL Ludivine – 17 Les Mollières : Installation d'une clôture

FLEURY Xavier – 4 La Ville Mauny : Installation d'une clôture

FLEURY Xavier – 4 La Ville Mauny : Pose de 5 vélux et démolition de deux cheminées

BOUCHER Gwendal – 10, rue du Stade : Réalisation d'une clôture

COLIN Jean-Michel – 2, rue de la Grange : Réalisation d'une clôture

En cours d'instruction :

GAUDIN Maxime – 6, rue du Manoir : Construction d'un abri de jardin

Demandes de Permis de Construire

2024

ROMELLE Théo et LEVREL Audrey – Le Bahac : Construction d'une maison individuelle

2025

EARL DU GRAND VAL – Le Grand Val : Extension d'une stabulation vaches laitières

DELAHAYE Tanguy – rue du Stade : Construction d'une maison individuelle

ODIE Louarn – 6, rue des Portes : Création d'extensions et d'un carport

TOUZARD Bruno – 18, rue du Manoir : Création d'une extension, création de combles

VOIMENT Nicolas – 6, rue du Verger : Construction d'une annexe à usage de garage

Groupe d'intervention du grand nettoyage (GIGN)

Les membres du « GIGN 1 » de la commune se sont retrouvés le mercredi 29 mai 2025 à l'occasion d'une journée citoyenne dédiée à l'entretien des chemins piétonniers. Une vingtaine de bénévoles a répondu présent. Ce moment de partage et d'engagement a été apprécié de tous. Daniel Chicoine les a remerciés pour cette mobilisation dont la journée s'est terminée par un repas offert par la municipalité. Un grand merci à tous.



Après l'intervention du GIGN 1, le GIGN 2 a œuvré pour le nettoyage de l'église avant la Toussaint. Quelques bénévoles encouragés par le Père Jean Pierre Ndandou ont participé à cet embellissement de l'église pour le bien de tous. Avant chaque célébration, le ménage et le fleurissement de l'église sont effectués. Un grand nettoyage est réalisé deux à trois fois par an, voire plus si besoin. Merci aux bénévoles.



Abandon des déchets sur la voie publique

La mairie constate une augmentation des dépôts sauvages de déchets verts. Il est rappelé que les dépôts sauvages constituent une infraction (amende pouvant aller jusqu'à 1500€) et que les déchèteries de proximité (Le Loscouët sur Meu et Montauban de Bretagne) sont à votre disposition pour y déposer vos déchets verts.

D'autres moyens existent comme le paillage, le mulching ou le compostage.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Smictom Centre Ouest : www.smictom-centreouest35.fr.

Divagation des chiens - Rappel de la réglementation

La divagation des chiens est interdite sur les voies publiques. La loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 stipule que « dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse ».

Un chien « en état de divagation » est un animal errant. C'est l'article L211-23 du code rural qui en donne la définition : Un chien est considéré en divagation si en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, il n'est plus sous la surveillance effective de son maître, ou lorsqu'il se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou lorsqu'il est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres.

Laisser son chien divaguer peut être sanctionné par une contravention de 1^{ère} classe (maximum 38 €) voire de 2^{ème} classe (maximum 150 €) si l'animal est classé en 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie. Dans ce dernier cas, il doit également être muselé.

Il est évident qu'un chien en divagation peut représenter un risque, pour lui comme pour autrui. Il peut causer un accident de la circulation, mordre un passant, terroriser des personnes qui ne sont pas familières des chiens ou poursuivre tout ce qui se déplace un peu rapidement. Dans tous les cas, le

propriétaire engage sa responsabilité civile vis-à-vis de son chien. Si en votre absence, votre chien attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable. L'article 1385 du Code Civil dispose que « *le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé* ».





École

“Les petits cailloux”

L'école primaire Les Petits Cailloux : une année sous le signe de la biodiversité

Cette année, l'école accueille 67 élèves répartis en trois classes, prêtes à vivre une année riche en découvertes et en apprentissages.

Une équipe pédagogique engagée

- **Direction et enseignement** : Sandrine SOME MASSARD assure la direction de l'école tout en enseignant en classe de CE2, CM1 et CM2. Elle est épaulée certains jeudis par Carole Massart.
- **Maternelle** : Sophie GOMY encadre la classe de maternelle, accompagnée par une équipe d'ATSEM investies et bienveillantes : Katia HERY-LECHEVOSTRIER, Anaëlle LE FOURNIS et Marie MOISON.
- **Cycle 2** : Les élèves de CP, CE1 et CE2 sont pris en charge par Karen MAUDET, avec le renfort d'Astrid GUERIN les jeudis.
- **Vie scolaire** : Varditer HOVHANNISYAN complète l'équipe en assurant la cantine, la garderie et l'entretien des locaux.

Un projet d'école tourné vers la biodiversité

L'année scolaire s'articule autour d'un thème fédérateur : **la biodiversité**. En mai 2025, l'artiste Misst1guett, inspirée par les élèves, a réalisé une superbe fresque dans le préau, véritable ode à la Nature et à sa place dans notre quotidien.

Les enfants poursuivent cette démarche à travers des activités variées, pensées pour éveiller leur curiosité et leur sens des responsabilités :

- Immersion en forêt de Brocéliande, entre légendes et écosystèmes,

- Ateliers avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux),
- Explorations sensorielles aux Jardins de Brocéliande,
- Création d'une aire terrestre éducative, projet collectif pour mieux comprendre et préserver l'environnement.

Culture et sport au cœur de l'école

La culture reste un pilier de la vie scolaire :

- Temps réguliers à la bibliothèque,
- Participation à l'heure du conte,
- Projet musical autour de la batucada, percussion traditionnelle brésilienne.

Côté sport :

- Rencontres inter-écoles pour toutes les classes,
- Initiation à la course d'orientation pour certains élèves,
- Pour les plus petits, un espace sécurisé pour circuler avec leurs engins roulants, grâce au marquage au sol réalisé cet été par l'équipe municipale et des parents d'élèves. Un grand merci à eux !

Une année pleine de découvertes, de créativité et de partages attend les 67 Petits Cailloux du village !

Bibliothèque



Informations générales

Le fonctionnement de notre bibliothèque municipale reste inchangé, avec la même équipe de 11 bénévoles qui vous accueillent aux horaires suivants :

- Le mercredi de 15H à 18H
- Le samedi de 10H à 12H30
- Fermeture les jours fériés

Des animations gratuites se déroulent à la bibliothèque

- Atelier Bébés lecteurs (0 à 3 ans) un mercredi par mois à 10H
- L'heure du conte (4 à 8 ans) un mercredi par mois à 15H30

Marie MOISON, employée territoriale fait le relais entre les bénévoles, la BIM et notre bibliothèque.

Actuellement nous avons 94 emprunteurs habitant Le Crouais et Montauban.

La bibliothèque possède 2 419 documents en propre et 661 documents qui appartiennent la Médiathèque Départementale d'Ille-et-Vilaine (Bécherel) pour un au total de 3 080 documents.

Le nombre de prêt de documents est en progression :

Année	2022	2023	2024	2025 (en cours)
Nombres de prêts	682	1102	1449	1314

De septembre 2024 à septembre 2025, il y a eu 260 réservations de nos documents à partir par la navette BIM.

Grâce à votre carte BIM, vous avez accès, pour vos emprunts ou réservations de documents :

- Aux 14 bibliothèques du territoire
- A l'outil BIM sur internet <https://Réseau BIM>



Un pot convivial a été organisé le vendredi 04 avril 2025, afin de remercier l'ensemble des bénévoles pour leur implication et leur disponibilité pour le bon fonctionnement de la bibliothèque.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillons avec plaisir pour partager et échanger connaissances, passions, savoir-faire...



LA BOITE À LIVRES

La boite d'échange de livres est installée sur le parking de la mairie, près de l'abribus. N'hésitez pas à partager vos lectures...

En déposant ou en empruntant un livre dans cette boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement.

C'est aussi une action solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne.

NOUS CONTACTER

Elues référentes bibliothèque :
Jocelyne LEBRETON, Annie JOUANNE

Bibliothèque Municipale LE CROUAIS :
02 99 09 68 88 ;
bibliotheque@lecrouais.bzh



CCAS

Le repas annuel



Le samedi 04 octobre 2025, les membres du centre communal d'action sociale ont eu la joie d'organiser le repas annuel. Ils ont reçu les plus de 67 ans pour partager cette journée. Une soixantaine de personnes était présente dans une ambiance conviviale et chaleureuse, contente de se retrouver.

Nos aînés âgés de plus de 85 ans présents ont été mis à l'honneur :

- Odette LEBRETON 91 ans
- Odette TERRA 90 ans
- Maurice PIEDERRIERE 89 ans
- Simone ROSSELIN 87 ans

- René DEFFAINS 87 ans
- Christiane TERRA 86 ans

Chacun a reçu une orchidée ou un coffret.

Les membres du CCAS se tiennent à votre disposition pour toutes informations sur les aides à domicile, le portage de repas, les transports à la demande, la téléassistance ainsi que les aides pour la réhabilitation de votre logement.

Au moment des fêtes de fin d'année, une distribution de paniers garnis pour les personnes de 80 ans et plus est prévue.

Assistantes maternelles

Voici les coordonnées des assistantes maternelles exerçant sur notre commune. N'hésitez pas à prendre contact avec elles afin de connaître leur disponibilité.

• Mme Kahina AMALOU,
22 rue des Courtils - Tél : 07 55 70 03 13
Agrée pour 3 enfants

• Mme Annabelle BLOUIN,
13 rue du Manoir - Tél. : 06.45.29.30.31
Agrée pour 3 enfants

• Mme Virginie FORESTIER,
22 la Boscherais
Tél. : 09.60.36.44.43 - 06.33.43.49.55
Agrée pour 4 enfants

• Mme Laurence GLOTIN,
16 rue des Courtils
Tél. : 02.99.09.48.67 - 06.42.00.43.44
Agrée pour 3 enfants

Pour toutes informations complémentaires, consulter www.assistantsmaternels35.fr.

RPE

(Relais Petite Enfance)



Le Relais Petite Enfance (RPE) du Secteur de Saint-Méen-le-Grand est un service gratuit d'information, d'accompagnement et d'éveil, à destination des familles, des professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, garde d'enfants à domicile) et des jeunes enfants.

L'animatrice du relais vous accueille du lundi au vendredi et un samedi par mois à la Maison de la Petite Enfance, 1 rue Ernestine Lorand, pour toutes les questions liées aux modes d'accueil des jeunes enfants, aux démarches administratives qui y sont liées et en soutien aux professionnels.

Le RPE organise également différents temps entre professionnels (temps d'échanges de pratiques professionnelles, formations...) ou avec les enfants accueillis.

Chaque jeudi, sur la commune de Le Crouais, de 9h30 à 11h30, un atelier d'éveil (espace jeux) animé par une professionnelle, est proposé aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle. Accueillis autour de comptines pour se dire « bonjour » et chanter ensemble, une activité artistique ou de découverte est ensuite proposée aux enfants. Chacun et chacune profite pour jouer, entrer en relation avec les autres, se socialiser. Et pour les adultes, poser ses questions, échanger entre professionnelles et sur les préoccupations du moment ou encore les réussites des enfants, permet de mettre en valeur les compétences des uns et des autres et de ne pas se sentir isolé(e)s.

Depuis septembre, 3 assistantes maternelles avec 9 enfants fréquentent l'atelier d'éveil qui a pour fil conducteur cette année « les couleurs ».

Pour plus d'informations sur toutes les animations du RPE et pour les inscriptions, contacter le 02.96.23.26.86 ou rpe. stmeen@famillesrurales.org



Marché de Noël

Le marché de Noël a eu lieu le vendredi 6 décembre 2024, un prétexte pour attirer les petits et les grands dans la froideur de l'hiver, un chocolat chaud, une crêpe quoi de plus réconfortant pour traverser ces courtes journées d'hiver. Les visiteurs ont été accueillis par des étals décorés avec soins, ceux-ci regorgeaient de produits régionaux, de décorations festives et de gourmandises. Cette année encore les artisans locaux étaient au rendez-vous. Les visiteurs, attirés par l'odeur du vin chaud, se bousculaient pour voir les stands. Le père Noël a fait une halte dans son chalet, prenant des photos avec les enfants et les parents avant de poursuivre sa tournée éprouvante.

Le Comité des fêtes et la commission animation vous donnent rendez-vous le vendredi 5 décembre 2025 pour une nouvelle édition.



Maisons fleuries

et aménagement extérieur

Le jury des maisons fleuries s'est déplacé sur l'ensemble de la commune le 08 juillet 2025 et a noté d'une part, le fleurissement des jardinières et, d'autre part, l'aménagement extérieur.



Maisons fleuries

- 1^{er} M. et Mme Maurice PIEDERRIERE, 2 la Ville Mauny
2^{ème} M. et Mme Léon FAUCHOUX, 30 le Grand Val
3^{ème} M. et Mme Armel OLIVE, 1 la Ville Mauny
4^{ème} M. et Mme René DEFFAINS, 38 Bel Air
5^{ème} Mme Jacqueline BOURRIEN, 21 le Chêne Bonnet

M. et Mme Rémy CHOUAN, 12 le Pas de la Lande
M. et Mme Nicolas EON, 8 le Pas de la Lande
Mme Anne LABBE, 20 la Poutais
M. et Mme André LEMOINE, 1 la Règnerais
M. et Mme Laurent MALLARD, 2 rue du Verger
M. Jean Claude MARTIN, 27 rue des Courtils
Mme Léone MASSARD, 22 les Molières
Mme Annick MERCERIE, 26 rue des Courtils
Mme Geneviève ODIE, 21 rue des Courtils
Mme Marie PERDRIX, 8 rue des Portes
M. et Mme Alain PINAULT, 31 la Bodinais
M. Michel ROSSIGNOL, 3 La Chenae
M. et Mme Claude TOUANEL, les Champs

Aménagements extérieurs

- 1^{er} M. et Mme René MERCERIE, 9 rue du Verger
2^{ème} M. et Mme Sébastien ODIE, 14 rue des Courtils

M. Hervé PAYERNE BACCARD, 17 rue du Verger
Mme Liliane PLENECASSAGNE, 19 rue des Courtils
M. et Mme Serge POSNIC, 1 rue des Portes
M. et Mme André ROSSIGNOL, 15 le Pas de La Lande
M. et Mme Loïc TOSTIVINT, 4 rue des Chênes Verts
M. et Mme Dominique TOUANEL, 2 rue des Chênes Verts
M. et Mme Bruno TOUZARD, 18 rue du Manoir



Félicitations
à tous
les lauréats !

qui recevront un
bon d'achat par la
municipalité.



Terrain de pétanque

Fourniture de bois par l'entreprise JAMET : 906 €



Bar

Achat de tôles pour couvrir l'arrière du commerce : 2 328 €

Église

Réfection plâtre par l'entreprise MASSARD : 2 265 €



Salle des fêtes

Ajout de prises de courant : 165 €

Entretien voirie

Les travaux de voirie réalisés en 2025 s'élèvent à :

- Débroussaillage de talus et chemins par l'entreprise TOXE : 202 €
- Curage des fossés par l'entreprise SAS RUELLAN TP : 2 309 €

École

- En collaboration avec l'APE, peinture au sol cour et fresque : 210 €

+ subvention versée à l'APE pour la fresque : 590 €



Terrain de foot

Remise aux normes : 100 €

Liste

des autoentrepreneurs, dirigeants d'entreprises et artisans de la commune.



Conformément à l'article paru dans les derniers bulletins, la commission de communication met l'accent sur les compétences locales en diffusant une liste des autoentrepreneurs, dirigeants d'entreprises et artisans de la commune.

Nous vous prions par avance de bien vouloir excuser toute omission involontaire et vous invitons à vous manifester, si tel est le cas, auprès de la mairie (de préférence par mail mairie@lecrouais.bzh) afin que nous puissions rectifier notre liste de diffusion sur le site de la commune et dans le prochain bulletin municipal.

ASSIST'DIRIGEANT

Votre secrétariat sur mesure

MOISSON Déborah

Tél : 07.69.84.54.04MT

Email : assist.dirigeant@gmail.com

35290 LE CROUAI

ATELIER CONSEIL DE JASMINE

décoration, atelier et peinture

Tél : 06.83.26.44.65

FAIDO STEVEN

Conseiller immobilier

Tél : 06.07.80.39.14

Email : steven.faido@iadfrance.fr

GASNOT EMILIE

styliste beauté chez Jolimo

Tél : 06.16.22.08.91

Email : gasnotmlie@hotmail.fr

Groupe Facebook «Prendre soin de soi avec Emilie»

LDM MAINTENANCE SARL

Réparations machines et équipements mécaniques

Adresse : rue La friche aux moines – 35290 LE CROUAI

Tél : 02.99.09.47.74

LERAY ALAIN

Consultant en usine, aliment du bétail et autres industries

Adresse : 22, rue de la Poutais – 35290 LE CROUAI

Tél : 06.09.74.80.98

LE TIROIR A IDEES SERVANT SYLVETTE

Ateliers créatifs & création d'objets textiles sur demande

Adresse : 2 rue Noisetiers – 35290 LE CROUAI

Tél : 06.76.19.85.22

Instagram : [@letiroiraidees](https://www.instagram.com/letiroiraidees)

LYSDUCIEL CÉCILE

Conseillère beauté et bien-être

Tél : 06.70.28.08.84

Email : lysduciel.pro@gmail.com

<https://msha.ke/lysduciel/>

MT COUVERTURE

Couvreur

Adresse : rue La Friche aux Moines – 35290 LE CROUAI

Tél : 06.14.47.32.53

NATURELLEMENT CURIEUSE

SERVANT Marina, Graphiste

Adresse : 2 rue Noisetiers – 35290 LE CROUAI

Tél : 06.84.94.51.11

Instagram : [@naturellement _curieuse](https://www.instagram.com/@naturellement_curieuse)

ODIE MENUISERIE

Entreprise de menuiserie intérieure & extérieure

Adresse : rue de la Friche aux Moines – 35290 LE CROUAI

Tél : 06.73.88.01.42

Site web : <https://www.menuiserie-odie.fr>

PIERS SERVICES

Fournisseurs Matériel Agricole

Adresse : rue La Friche aux Moines – 35290 LE CROUAI

Tél : 09.99.09.43.74

T.A.T.P HAVARD

Travaux Public

Adresse : 28 Le Pas de la Lande – 35290 LE CROUAI

Tél : 06.19.55.57.62

TIENNOT CHRYSTÈLE

Conseillère en immobilier

Tél : 06.76.67.05.55

Email : chrystele.tiennnot@capifrance.fr

ACCA

Association de chasse agréée

Président : Léon FAUCHOUX

Une nouvelle saison de chasse démarre, espérons moins compliquée que la précédente, les conditions climatiques ayant été difficiles pour le gibier et pour la pratique de la chasse.

Parmi les missions attribuées aux chasseurs, on va retrouver la régulation de populations non indigènes susceptibles d'occasionner des dégâts et pour lesquels un arrêté préfectoral est fixé : ragondins, rats musqués, mais aussi renard, fouine, corbeau freux, corneille noire.

Le renard qui avait presque disparu suite à une épidémie de gale semble revenir. Il a bien sûr un rôle à jouer dans l'écosystème

et on estime que 6000 petits mammifères (mulots etc...) sont prélevés chaque année par un renard, mais ombre au tableau, il vole nos poules...



Club de la gaieté

Président : Robert OGER – 02 99 09 64 01

Le club de la Gaieté se réunit tous les 1^{ers} et 3^{ème} mercredis de chaque mois. Il organise au cours de l'année différents concours, repas et sortie.

Concours :

Le club a organisé un concours de palets le mercredi 14 mai avec 38 équipes. Cette journée s'est déroulée dans une bonne ambiance.



Les amis de Saint Laurent

Présidente : Yolande MESNAGE
02 99 09 59 28

L'association intervient pour les besoins de la communauté chrétienne locale de Le Crouais.

L'année 2025 a été marquée par le changement des prêtres dans notre paroisse St Méen du Garun. Le père Jean-Luc GUILLOTTEL après 7 ans parmi nous, a été nommé curé de la paroisse de Gévezé et le Père Patrice est parti à St Malo. Nous avons accueilli le Père Jean-Pierre NDANDOU, notre nouveau curé. Il sera aidé dans sa mission par le Père Arsène, vicaire.

Au cours de cette année, année du jubilé de l'Espérance, nous avons décoré les croix de notre paroisse en vert (espérance) et en blanc (joie) pour mettre en valeur le patrimoine local.

Grâce aux travaux dans l'église, dirigés par la municipalité que nous remercions, nous avons retrouvé tout l'espace nécessaire pour le bon déroulement des célébrations.

Merci aux bénévoles pour leur aide. Les personnes qui souhaitent rejoindre l'association sont les bienvenues.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement au sujet de la vie de la Paroisse et aussi au presbytère de St Méen-le-Grand au n° 02 99 09 61 38.



Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élève (APE) de l'école de Le Crouais « Les petits Cailloux » a tenu ce jeudi 11 septembre son assemblée générale, en présence de plusieurs parents, ainsi que de la directrice d'école Mme Sandrine SOME MASSARD et du maire M. Daniel CHICOINE.

L'association a présenté un bilan des actions réalisées lors de l'année écoulée, son bilan financier positif et les futures actions qui seront menées cette année.

Toutes ces actions vont permettre de contribuer aux projets pédagogiques des enseignantes tournés vers la biodiversité et l'environnement local pour cette année scolaire.

Un nouveau bureau a été élu :

- Président : Erwan KERBOAS
- Vice Président : Simon HEVIN
- Trésorière : Elodie LEFEUVRE
- Secrétaire : Sabrina GUILFARD
- Secrétaire adjointe : Clarisse BELLANGER

L'association compte actuellement 14 membres bénévoles.

Mme Pamela RUELLAND bénévole et membre du bureau, quitte l'association après plusieurs années de bénévolat. Malgré son absence, elle a été vivement remerciée pour l'énergie déployée pour l'association.

L'équipe est heureuse d'accueillir 3 nouveaux membres qui apporteront dynamisme et enthousiasme aux actions menées au cours de cette nouvelle année scolaire (boum de Noel, stand au marché de Noel, repas annuel, fête de l'école, vente de brioches).

Pour en savoir plus sur les actions de l'APE de l'école de Le Crouais « Les Petits Cailloux », n'hésitez pas à suivre le profil Facebook : apelecrouais@hotmail.fr



Un souffle pour marcher

Cette année, l'association a pu aider au financement :

- D'un fauteuil roulant plus léger,
- D'un véhicule aménagé,
- De lunettes de vision.

Ces aides financières viennent après le remboursement des différents organismes d'assurances (caisse d'assurance maladie, mutuelle,etc...). Pour information, la partie « reste à charge » de la personne en situation de handicap représente bien souvent un coût financier important.

Le financement de ces aides se fait grâce aux fonds suivants :

- Don remis par l'amicale du centre de secours de Saint Méen le Grand suite au cross départemental des sapeurs-pompiers en Janvier.
- Don du Club de L'amitié de Montfort sur Meu avec un concours de palet organisé en Septembre.
- Subvention de notre commune et des communes avoisinantes.
- Notre traditionnel « Couscous ».
- Et vos dons

L'association remercie toutes les personnes qui l'aident à mener à bien sa mission et son engagement.

Pour rappel, « Un souffle pour marcher » est « une association reconnue d'intérêt général », qui lui permet de remettre un reçu fiscal au bénéfice de ses donateurs.

Date à retenir : prochain couscous le samedi 28 février 2026 à la Salle des Fêtes de St Onen la Chapelle. Pensez à réserver vos billets sur place ou à emporter.

Composition du bureau :

- Président: Bernard GRASLAND
- Vice-Présidente : Manolita SANTIER-PERCHEREL
- Secrétaire : Sandrine LECOMTE
- Secrétaire adjointe : Catherine PERTUISEL
- Trésorière : Catherine BUSNEL
- Trésorière adjointe : Marie-France TOUPE
- Membres : Marie DELYS - Marie-Aimée GUILLEUX - Jocelyne LEBRETON - Camille LEVREL - Christine TRUTIN

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus.

Merci à Christian et son équipe de bénévoles pour leur aide très précieuse depuis des années.

Contact : 06 87 83 58 16 - Bernard Grasland.



Comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes s'est tenue le 05 mars 2025. La composition du bureau est la suivante :

- Présidente : Adélaïde TIELLES
- Vice-présidente : Vanessa RENAUD
- Secrétaire : Sylvette SERVANT
- Secrétaire adjointe chargée de la communication : Marina SERVANT
- Trésorier : Barnabé GILLOUAYE
- Trésorier adjoint : Henri TOUANEL
- Membres : Julien BELLANGER - Jean CARAMARO - Daniel CHICOINE - Kevin FORTIN - Elodie SAMIEZ - Gilbert TRUTIN

Pauline et Olivier nous ont rejoints en cours d'année.

N'hésitez pas à suivre le Comité des fêtes de Le Crouais sur Facebook.

Différentes animations ont déjà eu lieu cette année : karaoké, fête communale et halloween. Pour la fin de l'année sont prévus :
 - Poule au riz / Rougail saucisse le 15 novembre 2025
 - Marché de Noël le 5 Décembre 2025

Karaoké :

La 2^{ème} édition du karaoké a eu lieu le samedi 1er février 2025, une tendance sans fausse note ou presque. Des titres chantés en famille ou entre amis le temps d'une soirée, quoi de plus agréable que de passer un moment convivial, ludique et fun. Ce concept permet de remettre au goût du jour certains titres oubliés. Des planches à partager bien appréciées ont agrémenté ce temps. Nos chanteurs amateurs ont pu le temps d'une soirée s'amuser sur leurs titres préférés. Événement ouvert à tous ! Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition le samedi 7 mars 2026.

Fête Communale :

À 6h du matin le samedi 14 juin 2025, sous un ciel radieux, l'installation de la fête communale a commencé. Les premiers arrivants furent une trentaine d'exposants à la braderie. Les uns après les autres, dans un ballet virevoltant, ils prenaient place sur le terrain de foot pour vendre toutes sortes d'objets ; pendant ce temps, buvette, machine à bière, barnum, billig, sortaient des hangars. La tradition bretonne était au rendez-vous puisque trente équipes se sont affrontées sur le terrain pour le concours de palets. La marche a réuni une vingtaine d'accros à la randonnée au profit de l'association Un souffle pour marcher. Au menu de cette journée galettes saucisses, frites et crêpes. Une belle journée pour les paletistes !

Halloween :

Ohé ! Ohé ! Matelots ! Embarquez sur le bateau pirate ! La 3^{ème} édition s'est déroulée le vendredi 31 octobre 2025. Cette année le thème était : Les Pirates. Pour cet événement, un mât a été dressé dans la salle des fêtes, le drapeau flottait au-dessus des convives. Coco Letruant, perroquet du capitaine, avait disparu. À nos chères équipes de le retrouver, mais surtout à eux de trouver les solutions d'une vingtaine d'énigmes et d'interroger les suspects pour découvrir le(s) coupable(s).



Sur le "navire", différents lieux étaient représentés : le bureau du capitaine, la cale, le casse-dalle (cuisine) et le fond des abysses. Nos suspects costumés toujours aussi impliqués et motivés pour incarner leurs rôles. Merci aux équipes d'enquêteurs pour leurs participations, merci aux suspects qui tiennent leurs rôles depuis 3 ans déjà : Jean notre Capitaine Lapoudre, Ana notre Second Penny Lerequin, Adé notre maître d'équipage Bonny Ladérite, Vanessa notre Cuisinière Neness Lasardine, Johan notre Gabier Jo Leperché, Pauline Matelot Scampi qui vient de rejoindre l'association, Marylène notre matelot prisonnier Krill. Merci à Olivier qui vient de rejoindre l'association sans qui nous n'aurions pas pu aller au bout du projet du mât. Un grand merci à tous nos bénévoles qui ont œuvré en cuisine pour que cette soirée vous soit agréable et conviviale. Le comité des fêtes vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition et un nouveau thème le samedi 31 octobre 2026.



U.N.C.

Président : Jean-Pierre SERVANT

Commémoration :

Le 8 mai 2025, un hommage a été rendu au monument aux morts de Quédillac. Puis, les membres réunis de l'UNC de le Crouais et Quédillac se sont retrouvés devant celui de le Crouais pour un dépôt de gerbe.

Remercions la présence des enfants de l'école « Les petits cailloux », qui sous la direction de Mme Sandrine SOME MASSARD ont interprété la Marseillaise.

La fanfare de Quédillac nous a accompagnés pendant la cérémonie.

Le déroulement de la cérémonie a été orchestré par Mr Olivier BOULESTEIX réserviste.



Merci à tous les participants qui ont permis le bon déroulement de la cérémonie pour les 80 ans de la victoire de 1945.

Sortie :

L'association UNC le Crouais a organisé une sortie détente le samedi 21 juin 2025 : Découverte dans l'Orne de la ferme de la Michaudière, qui travaille autour de chevaux de trait de la race Percheronne.

La journée a débuté par un accueil sympathique avec café, cidre et jus de fruits régionaux. Après la diffusion d'un film sur les métiers anciens, notamment les tonneliers et charrons, une balade en calèche a été appréciée ainsi que la visite commentée de la ville de Bagnoles de l'Orne.

Retour à la ferme pour un repas traditionnel Normand.

L'après-midi s'est terminée par une présentation sur le site, d'un des plus beaux spectacles équestres autour du Percheron, dans une présentation inédite et unique en Europe.

Pour finir, sur le chemin du retour, nous avons fait une halte pour partager le verre de l'Amitié.

Merci à tous les participants pour cette agréable journée.



À l'issue, le nouveau Président M. Jean-Pierre SERVANT a remis la médaille d'Or du mérite de l'UNC, à M. René DEFFAINS, Président sortant de notre section locale pour ses 30 ans de Présidence.



CALENDRIER DES FETES

2026

JANVIER	07	Galette des rois	Club de la gaieté
	16	Assemblée générale	Un souffle pour marcher
FÉVRIER	14	Repas la potée	ACCA
	25	Concours de belote	Club de la gaieté
	28	Assemblée Générale	UNC
	28	Repas salle de fêtes St Onen la Chapelle	Un souffle pour marcher
MARS	07	Karaoké	Comité des fêtes
	14	Assemblée générale	APE (Association Parents Elèves)
	20	Assemblée Générale	Comité des fêtes
AVRIL	11	Repas	UNC
	15	Soirée jeux grignote	CCSMM
MAI	08	Commémoration	UNC
	20	Concours de palets	Club de la gaieté
JUIN	14	Fête communale	Comité des Fêtes
	20	Fête de l'école	APE (Association Parents Élèves)
	27	Sortie annuelle	UNC
JUILLET	04	Repas - cochon grillé	SEP Quédillac
SEPTEMBRE	01	Sortie	Club de la gaieté
	10	Assemblée générale	APE (Association Parents Élèves)
	12	Classes 06	Comité des Fêtes
OCTOBRE	03	Repas CCAS	Mairie
	14	Concours de belote	Club de la gaieté
	31	Halloween	Comité des fêtes
NOVEMBRE	11	Armistice	AFN
	14	Repas	Comité des fêtes
DÉCEMBRE	04	Marché de Noël	Comité des fêtes
	05	Repas de fin d'année	Club de la gaieté
	11	Arbre de Noël	APE (Association Parents Élèves)
	16	Assemblée générale	Club de la gaieté

DÉCHETTERIES



Horaires et jours d'ouverture des déchetteries les plus proches

	CAULNES Le clos devant les pouriaux 02 96 88 72 06	MONTAUBAN Z-A La Gautrais 02 99 06 39 48	LE LOSCOUËT La Gautrais 02 96 25 23 02	GAËL Point Clos 02 99 07 71 47
Lundi	09h00-12h30 13h30-17h30	09h00-12h30 13h30-17h30	-	09h00-12h30 13h30-17h30
Mardi	-	-	09h00-12h30 13h30-17h30	-
Mercredi	-	09h00-12h30 13h30-17h30	-	09h00-12h30 13h30-17h30
Jeudi	09h00-12h30 13h30-17h30	-	09h00-12h30 13h30-17h30	-
Vendredi		09h00-12h30 13h30-17h30		
Samedi	09h00-12h30 13h30-17h30	09h00-12h30 13h30-17h30	09h00-12h30 13h30-17h30	09h00-12h30 13h30-17h30

Collecte des déchets ménagers

Depuis le 06 janvier 2025, les modalités des collectes des déchets ont été modifiées sur tout le territoire du SMICTOM Centre-Ouest. Afin d'être au plus près des réelles utilisations du service, la fréquence du passage de la benne pour les ordures ménagères et le ramassage des emballages se fait tous les 15 jours.

Pour la commune de Le Crouais, le passage se fera le vendredi

- Ordures ménagères (bac vert) – semaine paire
- Collecte des emballages (bac jaune) semaine impaire

Nous vous rappelons que les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, présentés couvercle fermé et poignée côté rue.

L'OFFICE DES SPORTS DE SAINT-MEEN MONTAUBAN



L'Office des Sports de Saint-Méen Montauban poursuit sa saison avec de nombreuses activités sportives accessibles à tous les âges pour garder la forme, découvrir de nouveaux sports ou partager un moment convivial. Il y en a pour tous les goûts à Le Crouais et dans les communes voisines !

- **Éveil Multisport** : pour les enfants de MS et GS : lundi de 16h30 à 17h45.
- **Multisport pour les enfants du CP au CM2** : lundi de 18h00 à 19h00. Des séances ludiques et variées pour les plus jeunes, afin de développer motricité, esprit d'équipe et goût du sport.
- **Sport Santé** : pour les adultes et les seniors, plusieurs rendez-vous bien-être sont proposés :
 - Multi-activités Santé, lundi de 19h30 à 20h30 à Montauban
 - Marche Santé, jeudi de 10h45 à 11h45, en alternance entre Saint-Méen et Montauban
 - Marche Nordique, mercredi de 10h45 à 12h15 à Boisgervilly, jeudi de 10h45 à 12h15 à Saint-Méen, et vendredi de 14h30 à 16h00 à Médréac
 - Gym Santé, vendredi de 9h15 à 10h15 à Saint-Méen

Des moments idéaux pour entretenir sa condition physique tout en profitant d'un cadre convivial.

- **Sport Handicap** : des activités adaptées sont également proposées :
 - Handiform, mardi de 9h30 à 10h30 à Montauban
 - Boccia et Sarbacane, vendredi de 15h15 à 16h45 à Boisgervilly

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à consulter le site internet <https://www.officedessports-saintmeenmontauban.fr> ou contactez Élise OILLAUX au 07 69 39 15 33

**Contact : Office des Sports Saint Méen Montauban
Stade A Robert - 2 Rue de Métairie Neuve
35360 Montauban de Bretagne
info@officedessports-saintmeenmontauban.fr
Tel 02 56 18 91 95**

L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-MEEN MONTAUBAN



L'office de tourisme de Saint-Méen Montauban accueille les touristes et les habitants aux alentours qui souhaitent découvrir les atouts touristiques de la communauté de communes et de la Destination Brocéliande. Vous souhaitez randonner, découvrir les itinéraires vélos ou connaître les manifestations de la région, les conseillères en séjour vous accueillent à Saint-Méen-le-Grand et vous donneront toutes les informations pour profiter pleinement des environs. Vous êtes un nouvel habitant et souhaitez découvrir la région, elles sont également disponibles pour vous proposer des activités à faire en famille ou entre amis.

Le site internet www.destination-broceliande.com met en avant toutes les informations touristiques de notre communauté de communes et de la Destination Brocéliande : agenda, hébergement, actualités, restaurants...

Accueil physique : 5 rue de Gaël 35290 Saint-Méen-le-Grand
Contact téléphonique au 02.23.43.51.26
Mail :contact@pays-stmeenmontauban-tourisme.fr



PISCINE ACORUS SITUÉE A SAINT-MEEN-LE-GRAND

Les horaires d'ouverture

La piscine est ouverte tous les jours de la semaine.

La piscine est ouverte tous les jours de la semaine.

Hors vacances scolaires, les baigneurs sont accueillis tous les midis et les après-midis et jusqu'à 21h30 le mardi et 20h00 vendredi.

Le week-end, la piscine Acorus est ouverte le samedi après-midi et le dimanche matin.

Pendant les vacances scolaires, la piscine est ouverte au public tous les jours de la semaine et toute la journée.

Ouverture :

- Juillet et août : du lundi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
- De septembre à fin octobre & de fin mars à fin juin : du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h30. Fermeture le lundi toute la journée et le jeudi matin.
- Fermeture annuelle au public du 1^{er} novembre au 23 mars inclus. Le standard téléphonique est ouvert sur cette période.

CONSEIL RENOV'HABITAT



La Communauté de communes Saint-Méen Montauban participe au financement du Conseil Rénov'Habitat, porté par le Syndicat Mixte du Pays de Brocéliande et renseigne de façon neutre, indépendante et gratuite les particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique ou améliorer leur confort en cas de perte d'autonomie. Les conseillères accompagnent les particuliers dans toutes les étapes de leur projet : conseils techniques (sur les matériaux, les équipements, les énergies renouvelables comme le photovoltaïque), information sur les aides financières, orientation vers les professionnels qualifiés. Des permanences ont lieu à Montauban-de-Bretagne (Manoir de la Ville Cotterel au 46 rue de Saint-Malo) et Saint-Méen-le-Grand (espace France Services au 22 rue de Gaël).

Sur rendez-vous au 0800 725 635 ou par mail à conseil.
renov.habitat@pays-broceliande.bzh.



Les tarifs

Côté tarifs, l'entrée pour un adulte coûte 5€40 et 4€30 pour les enfants de 3 à 15 ans (gratuité pour les enfants de 0 à 2 ans).

Pratique

Piscine Acorus, à Saint-Méen-le-Grand, rue du Révérend Père Janvier à proximité de l'Abbatiale.
Infos et renseignements auprès de l'équipe de la piscine Acorus : 02 99 09 47 17 - accueil@piscine-acorus.com
site Internet : <https://piscine-acorus.com>

TRANSPORT A LA DEMANDE



Communauté de communes Saint-Méen Montauban
 Manoir de la Ville Cotterel
 46, rue de Saint-Malo - BP 26042
 35360 Montauban-de-Bretagne
 Tél. : 02 99 06 54 92
www.stmeen-montauban.fr   

66 17 communes bénéficient de ce service. **“”**

Le TàD est un service de proximité qui permet aux habitants du territoire qui ont des difficultés de déplacement d'être mobiles. Les personnes sont prises à leur domicile ou à un point d'arrêt (prédéfini) et sont déposées auprès d'établissements médicaux, arrêts de transports en commun, gare, mairies, associations d'aide à l'insertion, pharmacies... Un accompagnant sera autorisé seulement si nécessité médicale.

Pour utiliser ce service, il faut devenir adhérent, et obtenir une carte de transport auprès de la communauté de communes Saint-Méen Montauban (l'adhésion est gratuite). Le TàD fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 hors jours fériés. Une fois l'inscription réalisée, les trajets sont à réserver au minimum la veille avant midi pour le lendemain au 02 99 06 54 92. Les tickets de transport sont en vente directement auprès du conducteur.

Le TàD services propose deux types de trajet :

• **A l'intérieur de la communauté de communes :**

- Jusqu'à 26 réservations dans l'année : 3€ l'aller et 6€ aller/retour
- De 27 à 52 réservations dans l'année : 4.50€ l'aller et 9€ aller/retour
- A partir de 53 réservations dans l'année : 6€ l'aller et 12€ aller/retour

- **A l'extérieur de la communauté de commune**, après accord préalable de celle-ci, pour consulter des professionnels de santé ou acteurs médico-sociaux inexistants sur le territoire (ex. hôpital de Montfort, spécialistes, CDAS etc.) :
 - Jusqu'à 26 réservations dans l'année : 6€ l'aller et 9€ aller/retour
 - De 27 à 52 réservations dans l'année : 9€ l'aller et 13.50€ aller/retour
 - A partir de 53 réservations dans l'année : 12€ l'aller et 18€ aller/retour

Il s'adresse aux personnes de plus de 70 ans ou aux personnes en situation de handicap (autorisation parentale pour les mineurs).

Le TàD emploi-insertion s'adresse aux personnes en insertion et en recherche d'emploi qui souhaitent se rendre :

- **Vers les centres d'information en matière d'emploi et d'insertion** (Points accueil emploi, We Ker, Eureka, emplois-services, CDAS...)
- **Vers les transports en commun**
 - Arrêt de car breizhgo (Gaël, Montauban, Irodouer...)
 - Gare SNCF (La Brohinière, Montauban, Quédillac)

Le prix du ticket pour le TàD emploi est de 1,50 € Aller et 3€ Aller/retour.

LES MAISONS DES JEUNES

Le service jeunesse de la communauté de communes Saint-Méen Montauban vous accueille toutes les semaines dans deux maisons des jeunes situées à Montauban-de-Bretagne et à Saint-Méen-le-Grand.

Les Maisons des jeunes sont des espaces où les jeunes, dès leur entrée en 6^{ème}, peuvent se retrouver et passer un moment ensemble et accompagné.

Ce sont des lieux privilégiés pour discuter, participer à des animations, exprimer des points de vue, s'investir dans des projets de tous types et être accompagné par des animateurs dans diverses démarches (orientation, projets personnels, etc.).

Il n'y a pas besoin de s'inscrire à l'avance et les personnes qui viennent peuvent rester le temps qu'elles veulent. Une adhésion d'1 € à l'année est demandée.

Infos pratiques

• **Maison des jeunes - Montauban-de-Bretagne**
 2 rue Baudoin à Montauban-de-Bretagne
 Tél : 02 99 06 32 63

• **Maison des jeunes - Saint-Méen-le-Grand**
 Complexe socioculturel, 9, bis rue du révérend père janvier
 Tél : 06 76 84 14 81

Hors vacances scolaires ouverture le mercredi (12h30-18h) et le vendredi (16h30-19h).

Pendant les vacances scolaires ouverture les lundi, jeudi et vendredi (13h30-18h), mercredi (11h-18h).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez envoyer un courriel au service jeunesse à l'adresse suivante : jeunesse@stmeen-montauban.fr ou par téléphone au 02.99.06.54.92

Page facebook : Service Jeunesse Communauté de Communes St Méen Montauban

FACILITER LES ALTERNATIVES A LA VOITURE INDIVIDUELLE

Dans le cadre de son Plan Mobilités, la communauté de communes Saint-Méen Montauban promeut les alternatives à la voiture individuelle.

ALTERNATIVE N° 1 le covoiturage



Les parkings de la gare de Montauban-de-Bretagne sont souvent saturés. Pour pallier ce manque de place, la communauté de communes, et son partenaire pour la promotion du covoiturage « éhop », ont créé un outil disponible en ligne pour mettre en relation les usagers du train qui se rendent en voiture à la gare. Plus de 30 usagers ont rejoint la communauté.

Pour les imiter, il suffit de s'inscrire sur le site Ouestgo.fr puis cliquer sur « Mes communautés » et noter par exemple « les usagers de la gare de Montauban » dans le moteur de recherche pour ensuite « Rejoindre la communauté ». La personne inscrite pourra se mettre en relation avec d'autres usagers qui font le même trajet aller-retour vers la gare.

La communauté de communes délivrera des macarons aux membres qui pourront se garer sur les 4 places réservées matérialisées par un marquage au sol.

Par ailleurs, 3 aires de covoiturage sont présentes dans le territoire intercommunal à Montauban-de-Bretagne (rue de Dinan, 50 places), à Quédillac (rue de Saint-Brieuc, 20 places), et à Saint-Malon-sur-Mel (28 places, parking face à la mairie).

Les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage « courte distance, - de 80 km » sont éligibles à la prime de 100€. Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.ecologie.gouv.fr/covoiturage>.

ALTERNATIVE N°2 le vélo

La communauté de communes dispose d'un parc de 25 vélos à assistance électrique proposé à la location pour une durée allant de 1 mois à 1 an.

Un nouveau tarif « hiver » à moitié prix est proposé du 1^{er} octobre au 31 mars. Le tarif hivernal ne s'applique que pour les locations effectuées exclusivement pendant cette période. Par exemple, une location de trois mois démarrant le 1^{er} mars reste au tarif estival, car elle comprend les mois d'avril et de mai.

Les tarifs en vigueur :	Tarif Estival (du 01/04 au 30/09)	Tarif Hivernal (du 01/10 au 31/03)
1 mois	30 €	15 €
3 mois	75 €	37 €
6 mois	135 €	67 €
1 an	250 €	-

La SNCF a installé un parking sécurisé pour les vélos de 30 places sur le parking nord (vers Rennes) de la gare de Montauban-de-Bretagne. Ces abris sont réservés aux abonnés Korrigo. Pour pouvoir accéder au parking avec sa carte Korrigo, il faut contacter le service dédié au 0 800 880 562 afin de valider son inscription au service. Ce dernier est gratuit. La gare est aussi équipée d'une station de réparation située à proximité du nouveau parking vélo.

L'an passé, des box vélos sécurisés avaient été installés : 5 places à Montauban (aire de covoiturage située rue de Dinan), La Brohinière (gare) et Saint-Méen-le-Grand (Place du stade). Cette année 4 boxes individuels sécurisés supplémentaires ont été installés, 2 à Gaël et 2 Irodouër.

ALTERNATIVE N°3 train et car avec BreizhGo

4 lignes de car (ligne 502 Gaël/Rennes, Ligne 512 Merdrignac/St Méen/Rennes, ligne 19 Saint-Pern/Rennes, ligne 217 Dinan/Montauban-de-Bretagne via Quédillac) et une ligne de train TER (Rennes -Saint-Brieuc) traversent le territoire de la communauté de communes. Plus d'info sur le site Internet de la Région Bretagne dédié aux déplacements : Breizhgo.fr.

Le site Internet du service Korrigo vous permet de trouver et calculer vos trajets en transports en commun à l'échelle de la Bretagne, de trouver les tarifs des différents réseaux et de créer votre carte d'usager « Korrigo ».

LE COQ DU CLOCHER : CONTE D'UN VEILLEUR OUBLIÉ

Il était une fois, dans un petit village niché au cœur de la Bretagne, un clocher qui dominait les toits et les champs. Au sommet de ce clocher, trônait un coq de métal, fier et immobile, mais porteur d'une mémoire ancienne.



Ce coq n'était pas là par hasard. Depuis des siècles, il veillait sur les habitants, tournant au gré du vent, chantant dans le silence des matins. Son origine remontait à des temps lointains, quand les Romains se moquaient des Gaulois en jouant sur les mots : Gallus, qui voulait dire à la fois « coq » et « Gaulois ». Mais les Gaulois, eux, voyaient dans cet animal un symbole de courage et de lumière.

Bien plus tard, au IX^e siècle, un moine devenu pape, Léon IV, fut touché par le chant du coq à l'aube. Il y vit un signe divin, une promesse de renouveau. Il ordonna alors que chaque clocher d'église soit surmonté d'un coq, pour rappeler aux fidèles que la lumière revient toujours après la nuit.

Ainsi, le coq devint gardien du ciel, messager du vent, compagnon des paysans et des voyageurs. Les rois de France, séduits par sa bravoure, en firent l'emblème du royaume. Et dans le village de Le Crouais, il veillait, jour après jour, sur les âmes et les saisons.

Mais un jour de novembre 1943, le ciel se fâcha. Un orage terrible s'abattit sur le village. La foudre, rapide et furieuse, frappa le clocher. Il n'avait pas de paratonnerre. Le feu s'empara de la pierre... et le coq disparut dans les flammes.

Pendant 68 longues années, le clocher resta muet, privé de son veilleur. Les anciens racontaient son histoire, les enfants l'imaginaient dans les nuages. Puis vint le temps de la reconstruction. Il fallait un

nouveau coq. L'entreprise Bodet fut appelée en urgence pour en forger un.

Mais avant de le hisser au sommet, une tradition devait être respectée : le coq devait faire le tour du village dans une brouette, salué par les habitants, présenté comme un roi revenu d'exil. Pourtant, cette coutume avait ses risques : bien souvent, le coq et le porteur revenaient un peu de guingois. Les élus, prudents, décidèrent de les épargner.

Alors, le 16 octobre 2011, devant le parvis de l'église, le nouveau coq fut bénit. Les Crouaisiens étaient là, émus, rassemblés. Le père Roger Blot, gardien des monuments du diocèse, prononça les mots sacrés. Et le coq, enfin, retrouva sa place.

Depuis ce jour, il veille à nouveau sur le village, tourné vers le vent, dressé vers le ciel. Il ne chante pas, mais son silence raconte une histoire : celle d'un peuple, d'une foi, et d'un symbole qui ne s'éteint jamais.



L'HISTOIRE DU COMMERCE DE LE CROUAI

Basée sur les recherches effectuées par Gérard GORRE.

Après l'incendie qui a totalement détruit le commerce le 10 juin 1936, les époux Beaugendre, relogés dans les anciens locaux de la mairie, grâce à la générosité des héritiers de l'abbé Fresnel, ont pu proposer à nouveau leurs services de café, tabac, épicerie, mercerie au Prieuré, mis à disposition par la famille Coulon pendant la rénovation de leur futur logement et commerce.

C'est en avril 1937 que la famille Beaugendre intègre ses nouveaux locaux (site actuel 5 rue des Courtils) et perpétue ses propositions de services aux habitants via « Le bon accueil ».

M. Henri Delatouche acquiert le commerce en octobre 1946 puis le revend à la famille Hamon, mère et fille. « Le bon accueil » devient « L'auberge du cerf blanc » où l'on pouvait aussi apporter son repas.

En 1971, Gilberte Martin tient le commerce pendant 10 ans. Ensuite sa belle fille Marie, aidée de son mari Gilbert poursuit l'activité pendant 23 ans.

Le 16 juin 2004, Marylène et Christophe Essirard prennent possession des lieux jusqu'à la fin avril 2016 sous l'appellation « L'entre Deux ». Ils proposent de nombreux services de proximité.

Devenu « Ty Ar Groez » au printemps 2016, le commerce est tenu quelques années par Hervé Pannetier, jusqu'à sa fermeture le 20 décembre 2019.

La réouverture du commerce

En décembre 2020, la commune acquiert les bâtiments et la licence. Après plusieurs travaux de mise aux normes, la gestion du commerce est proposée à un jeune couple originaire de Saint Onen la Chapelle.

Depuis l'ouverture du « Totem Bar » le 11 mai 2025, Marine et Jean-Baptiste proposent de multiples services à la population : bar, épicerie, relais-colis, dépôt de pain, animations diverses. Les aménagements réalisés offrent un espace convivial et chaleureux.

Nous les avons interrogés sur leurs ressentis, leurs souhaits, leurs projets.

Mairie : Vous vous connaissez depuis longtemps ?

Marine et Jean-Baptiste : Nous nous sommes rencontrés en sortie à Montauban et sommes en couple depuis plus de 8 ans.

Mairie : Quel est votre parcours avant d'arriver à Le Crouais ?

Marine : J'avais un travail en qualité d'assistante de back office pour des mutuelles, rien à voir avec le commerce.

Jean-Baptiste : J'ai commencé par travailler en usine et je suis devenu chef d'équipe laveur.

Mairie : Qu'est-ce qui vous a amené à choisir le commerce de Le Crouais ?

Marine et Jean-Baptiste : C'est l'envie de changement, de construire quelque chose ensemble et aussi l'expérience de nos parents dans le commerce qui ont orienté notre projet. Nous avons entendu parler de la recherche de la Mairie et avons proposé notre candidature.

Mairie : Comment ressentez-vous votre activité depuis l'ouverture ?

Marine et Jean-Baptiste : Nous sommes très contents du résultat du travail que nous avons effectué dans le bar en

décoration, remise au goût du jour et modernisation. Nous avons de bons retours de notre clientèle qui trouve le bar très accueillant. Cela nous rend fiers.

Même si aujourd'hui c'est un peu compliqué, notre volonté est d'accueillir un public jeune et moins jeune, de leur donner envie de partager et de revenir.

Mairie : Quelles actions projetez-vous pour la fidélisation de la clientèle et la réussite de votre projet ?

Marine et Jean-Baptiste : Déjà, nous avons fait une demande auprès des services agréés afin d'obtenir une licence tabac. Nous attendons leur retour. La vente de tabacs nous apporterait une garantie de clientèle régulière.

De même, une demande pour les jeux à gratter de la Française des Jeux est en cours.

Le développement des animations est aussi une piste que nous envisageons ; outre les karaokés, les fléchettes, les soirées à thème..., nous pouvons aussi nous adapter aux idées et propositions des usagers, comme par exemple : tournoi FIFA (jeux vidéo), soirée jeux de société, soirée années 80 (Octobre Rose), blind test...



Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00-20h00
- Samedi et dimanche : 10h00-22h00
- Fermé le mercredi

Facebook : Le Totem

Tél : 07 89 52 92 54

Classes Le Crouais 2025



Les écrits concernant le prochain bulletin municipal sont à adresser aux membres de la commission information avant le 1^{er} septembre 2026 dernier délai.

JOURNAL D'INFORMATIONS GRATUIT DISTRIBUÉ À TOUS LES FOYERS DE LA COMMUNE.

Rédaction – Diffusion : Mairie de Le Crouais

Directeur de la publication : M. Daniel CHICOINE, Maire

Responsable : Mme Marie-Paule CHERO et M Gérard GORRE, Adjoints en collaboration avec Mme Odile JAGU

Assistés de la Commission Information - Communication :

Mesdames Marie-Annick HERVE, Annie JOUANNE, Jocelyne LEBRETON, Marie LEVREL, Séverine LUCAS, Manolita SANTIER-PERCHEREL, Sylvette SERVANT.

Impression, création : Roudenn Grafik.